



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré:

Mo:
br:

24008681

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03-01-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT Division TOURNAI

N° d'entreprise : 0453 486 282

Nom

(en entier) : POPPIES BAKERIES COMINES

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue des Rubaniers 1, 7780 Comines-Warneton, Belgique

Objet de l'acte : Nomination commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/11/2023:

L'assemblée générale décide de nommer comme commissaire, Callens Vandelanotte SA (0433.608.707), siège social à 8500 Courtrai, President Kennedypark 1a, représentée par Frank Vandelanotte et Francis Rysman, pour une durée déterminée de trois ans, c'est-à-dire pour le contrôle de l'exercice 2023 jusqu'à l'exercice 2025 inclus.

Cette décision est prise à la majorité suivante : unanimité.

Popelier Antony,
administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).